



## NOTICE HISTORIQUE SUR L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE ET LE FORT DU HA

L'École nationale de la magistrature occupe un site historique qui présente la double particularité d'être un lieu de justice depuis plus de cinq siècles en même temps qu'un monument clé de l'histoire de Bordeaux.

Les lieux d'implantation du fort ont été habités depuis l'origine de « Burdigala », comme en témoignent les vestiges d'antiquités romaines mis à jour lors de grands travaux menés au XIX<sup>ème</sup> siècle sur l'emplacement de l'actuel palais de justice et de la rue du maréchal Joffre.

L'origine première du fort du Hâ est liée au mariage malheureux d'Aliénor d'AQUITAINE avec le roi de France Louis VII, en 1137. Cette union infructueuse sera dissoute en 1152, et lorsque Aliénor épouse peu après Henri II PLANTAGENET, elle lui apporte en dot Bordeaux et l'Aquitaine. Celles-ci resteront anglaises pendant trois siècles, jusqu'en 1453, date de la bataille de Castillon, au cours de laquelle le comte anglais John TALBOT est tué. En octobre de la même année, les français font leur entrée dans la ville de Bordeaux, plutôt favorable aux anglais qui lui avaient toujours reconnu divers privilèges. Le Roi de France Charles VII décide aussitôt de faire élever aux deux extrémités de la ville deux forteresses, autant pour contrôler la cité et ses habitants que pour la défendre d'attaques extérieures. Ce seront, au nord, le Château Trompette, qui, jusqu'aux premières années du XIX<sup>ème</sup> siècle a occupé une partie de l'emplacement actuel des Quinconces, et au sud ouest, le fort du Hâ, dont la construction débute en janvier 1456. Cette appellation viendrait du mot « Far », désignant le fanal qui y était placé pour signaler l'entrée de la ville.

Le fort est conçu comme un puissant ouvrage militaire, ordonné autour d'un imposant donjon carré, entouré de murailles comportant deux tours massives, l'une orientée vers la campagne- la tour des anglais- et l'autre vers la ville - la tour des Minimes. Cette dernière tient son nom d'un couvent de religieux dont les bâtiments s'étaient ultérieurement adossés à une partie de l'édifice.

Il domine la ville et se trouve défendu sur son côté nord par le ruisseau du Peuge et une plaine marécageuse correspondant à l'actuel quartier Mériadek prolongé par le cimetière de la Chartreuse.

A la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, le poète Pierre de BRACH évoquait :

« .....La belle forteresse  
Où se peut d'un costé mener le cours de l'eau  
Du Peuge assès prochain jusqu'au pied du chasteau ;  
Et de l'autre costé rendant la place forte  
Un marest limoneux que ce ruisseau lui porte. »

Deux siècles plus tard, l'aspect extérieur de la forteresse avait peu changé comme en témoigne le croquis qu'en fit Gustave de GALARD en 1824 quelques années avant sa démolition.

De cet ensemble subsistent actuellement ces deux tours.

Les murs de 4m 40 d'épaisseur, de la tour des Minimes, ou encore tour de la poudrière, conçus pour résister aux boulets des assaillants, et le pilier central de la salle hexagonale du rez-de-chaussée, destiné à renforcer la solidité de l'édifice en cas d'attaque, témoignent de la vocation défensive du bâtiment.

La tour des anglais, récemment réhabilitée, porte encore les stigmates de sa vocation carcérale : salles basses aux rares et étroites ouvertures, émouvants graffitis encore lisibles notamment dans l'escalier à vis menant à la terrasse d'où l'on jouit d'une vue panoramique sur la ville, les contreforts de la rive droite, et les banlieues de Pessac, Mérignac et Caudéran, bien au delà des barrières.

Pendant tout l'ancien régime, le fort est à la fois résidence des gouverneurs et prison. Il symbolise ainsi l'autorité royale, à laquelle les bordelais vont régulièrement se heurter, et la répression dont ils seront la cible. Le fort est par ailleurs le théâtre d'une série d'événements dramatiques qui en renforcent l'image effrayante dans l'histoire de la ville et les mentalités de ses habitants.

Très rapidement, la citadelle, qui à titre principal accueille les troupes royales, va également faire office de prison, inaugurée en 1459 par un notable de Saint SEVER, Maistre Jehan LEFILZ.

En 1472, Charles de VALOIS, duc de Guyenne frère du roi Louis XI, et sa maîtresse Colette de CHAMBES-MONTSOREAU, meurent empoisonnés au château du Hâ, ce qui permet à Louis XI de s'assurer à nouveau le contrôle de la Guyenne.

Le fort devient la résidence des représentants du pouvoir royal à Bordeaux et son symbole. A la fin du XVème siècle, le commandement du fort est confié à Jean d'ALBRET, l'arrière grand père du futur Henri IV.

Le XVIème siècle sera marqué par les émeutes. En 1548, le peuple de Bordeaux révolté s'empare des forts du Hâ et du château Trompette - L'intervention musclée du connétable Anne de MONTMORENCY, doublée d'exécutions en nombre, permet de rétablir l'ordre, mais le roi s'assure désormais du contrôle de la ville en y nommant des lieutenants remplissant également la charge de gouverneurs.

Du 3 au 5 octobre 1572 lors de la Saint-Barthélemy, le château sert de refuge aux protestants calvinistes.

Dans les dernières années du siècle, Henri IV songe à faire détruire le château, avant de se raviser et de le faire moderniser pour le transformer en logis d'agrément. Le confort devait toutefois en être encore bien rudimentaire puisque Marie de MEDICIS et le jeune Louis XIII venus au devant de la future reine de France Anne d'AUTRICHE n'y restèrent que trois jours, le temps de trouver un logis plus correct.

Les abords du château se transforment cependant : installation du couvent des frères Minimes sur l'emplacement de l'actuelle rue des frères Bonie, (d'où le nom de tour des Minimes donnée à la tour ronde), plantation d'ormeaux devant le fort sur l'emplacement actuel de la cour d'appel et de l'hôpital Saint-André.

Le château peut s'enorgueillir du prestigieux voisinage de Michel de MONTAIGNE, dont la maison de ville se situait rue Maréchal Joffre. La statue de griffon que l'on peut encore apercevoir au faite de la maison située à l'angle des rues maréchal Joffre et Cabirol en serait l'ultime vestige.

Le XVIIème siècle offre également une série d'épisodes tragiques.

Lors de la révolte de 1635, le premier président du parlement doit son salut au fort du Hâ où il trouve refuge.

En 1650, c'est la Fronde : le château du Hâ est un point stratégique des combats.  
En 1652 les « Ormistes » ainsi dénommés car ils se réunissaient en un lieu planté d'ormes s'opposent violemment aux « bien-intentionnés », issus de la bourgeoisie fidèle au roi. Ils prennent de force le château du Hâ, avant d'y être incarcérés à leur tour par le pouvoir royal !

En 1680, VAUBAN visite le fort, le trouve en piteux état et en projette la restauration. Le bâtiment connaîtra une lente décadence pendant tout le XVIIIème siècle, pour devenir une simple caserne- prison, dont la vocation sera renforcée par la démolition du château Trompette en 1786.

La Révolution confirme la dimension carcérale du monument.

1793 est l'année noire de la terreur : 400 prisonniers sont enfermés au fort. La guillotine est installée dans la cour. Les députés girondins, tels GUADET, ou encore THIAI, le parent du futur architecte du palais de justice, y paient un lourd tribut. 500 prêtres et moines leur succèdent en 1794.

Mais cette période noire présente également des moments d'espoir et de charme, incarnés par celui de la belle Thérésia CABARRUS qui sut séduire le conventionnel TALLIEN, représentant du peuple pour obtenir non seulement sa propre grâce mais encore celle de beaucoup de prisonniers. Elle en tira son surnom de Notre-Dame de Thermidor.

Pendant toute le XIXème siècle, le fort sert de prison et accueille d'abord des conspirateurs royalistes, pas toujours dangereux, tels le poète Edmond GERAUD, chef de file du romantisme à Bordeaux, qui pendant sa captivité y traite ses amis à déjeuner !

Changement de régime et de tendance en 1815 : Les frères FAUCHER, dits les jumeaux de la Réole, sont emprisonnés au fort et exécutés sur ordre des Bourbons pour prix de leur fidélité à l'Empereur.

En 1824, GOYA, âgé et méconnu à Bordeaux où il réside, cours de l'Intendance, immortalise par une eau forte devenue célèbre une exécution capitale au fort du Hâ .

Sous la Restauration sont décidées la démolition du château et la construction d'un palais de justice et de la prison départementale confiées à l'architecte THIAI. Seules sont conservées les deux tours et une partie du mur d'enceinte longeant le couvent des Minimes. Le nouvel établissement en forme de croix comporte 150 cellules au quartier hommes et un quartier femmes de 70 places placé sous la responsabilité de religieuses.

Une chapelle est bâtie en 1856, les vestiges en sont encore visibles sur le flanc sud de la tour des anglais.

La dégradation progressive des parties anciennes de l'édifice est accélérée par la surpopulation carcérale et lorsque Maurice FERRUS les visite en 1921 pour écrire son livre sur le fort du Hâ, c'est une prison moyenâgeuse dont il donne la description :

« Nous pénétrons dans le second cachot...L'obscurité y est profonde. A la lumière vacillante d'une allumette, nous examinons le local...pas d'air, pas de lumière. L'humidité, un silence glacial. C'est un antre !

Un lit de camp en bois placé dans un angle, une cruche ébréchée, voilà tout le mobilier.

Quel effroyable sort était celui des malheureux jetés dans les cachots de la tour anglaise !

Les cachots de Venise rendaient rarement leurs prisonniers, ceux du Hâ gardaient souvent leur proie ; on devait y mourir de désespoir et de tristesse ».

La seconde guerre mondiale et l'occupation allemande marquent un nouvel épisode tragique de l'histoire du Hâ : le fort sert de prison où les allemands incarcèrent des hommes politiques, tels Edouard DALADIER et Georges MANDEL, et de nombreux juifs et résistants. Le monument de granit gris érigé en 1985 dans la cour de l'école, adossé à la tour des

minimes, commémore leur souvenir. Il abrite des cendres recueillies dans les camps de concentration nazis.

Après la guerre, l'établissement retrouve sa vocation de prison départementale. Parmi les derniers prisonniers célèbres figure Marie BESNARD, l'empoisonneuse de Loudun, incarcérée à Bordeaux lors de son second procès. Le parricide René PONS guillotiné dans la cour du fort le 21 juin 1960 en sera le dernier condamné à mort.

Une nouvelle page de l'histoire se tourne en effet avec la création du Centre National d'Etudes Judiciaires devenu l'Ecole Nationale de la Magistrature. Une ordonnance du 22 décembre 1958 institue le Centre National d'Etudes Judiciaires, dont la vocation est de former les magistrats de l'ordre judiciaire. Cette nouvelle école voit le jour avec 12 ans de retard puisque dès 1945, il avait été envisagé de créer une section judiciaire à l'ENA, solution en fin de compte écartée.

La création de l'école est l'œuvre de Michel DEBRE, qui s'en expliquait ainsi :

« Quand le retour du général de GAULLE aboutit à ma désignation comme Garde des Sceaux, je porte en moi-même non seulement la volonté de refaire les institutions de la République, mais tout autant de relever le corps de la magistrature et si possible d'y ajouter une remise en ordre de l'organisation judiciaire et de la procédure, ...c'est en fonction de ces idées de base que je crée, entre autres réformes, le Centre National d'Etudes Judiciaires destiné au recrutement principal d'un corps unique de magistrats ».

Après une année expérimentale à Paris, dans les locaux du ministère place Vendôme, puis rue de la Faisanderie, la décision est prise en 1960 de transférer le Centre National d'Etudes Judiciaires à Bordeaux : Il s'agit de la première et de la plus spectaculaire réalisation du comité de décentralisation institué en 1955. Le Centre s'installe d'abord 17, cours Xavier Arnoz.

Le Centre cherche ses marques entre 1958 et 1972, date à laquelle il devient l'Ecole Nationale de la Magistrature. L'établissement est doté d'un nouveau statut (décret du 4 mai 1972) et surtout prend possession de ses nouveaux bâtiments installés sur l'emplacement de l'ancienne prison du Hâ, dont les derniers pensionnaires ont été transférés en 1967 dans le nouvel établissement pénitentiaire construit à Gradignan.

La construction de la nouvelle école est confiée à l'architecte Guillaume GILLET, qui a su préserver la dimension historique du site tout en inscrivant les nouveaux bâtiments dans la logique de leur vocation pédagogique : petites salles correspondant à un enseignement par petits groupes de 15 sous la responsabilité de magistrats enseignants, amphithéâtre de 300 places, salle de simulation d'audiences dans la tour des minimes. L'ensemble s'ordonne autour d'une cour aérée et d'un vaste déambulatoire d'une grande audace architecturale. Le bâtiment a été inauguré le 12 décembre 1972 par René PLEVEN, Garde des Sceaux, en présence du maire de Bordeaux, Jacques CHABAN-DELMAS.

L'école a reçu des visiteurs illustres, tels que le président Valéry GISCARD d'ESTAING, ou plus récemment le président Jacques CHIRAC à l'occasion de son quarantième anniversaire.

Initialement conçue pour accueillir des promotions de 100 auditeurs de justice, l'école se révéla bientôt trop exiguë et a fait l'objet d'une extension en 1994-1995 sur les plans de l'architecte RODGERS, à qui a également été confiée la construction du nouveau palais de justice. Ce n'est toutefois qu'en 2005 que s'est achevé l'aménagement de l'espace longeant la rue des frères Bonie entre le nouveau palais et l'école, qui porte maintenant le nom de parvis des droits de l'Homme.

L'Ecole Nationale de la Magistrature accueille chaque année des promotions de près de 300 auditeurs de justice, qui suivent une formation initiale de 31 mois, répartie entre Bordeaux et des stages. Elle a formé les 7800 magistrats de l'ordre judiciaire, juges et procureurs, actuellement en fonction dans les juridictions françaises, outre d'autres publics tels que les juges de proximité. Elle leur offre en outre la possibilité de continuer à se former chaque année, à raison d'une semaine, dans les locaux qu'elle occupe à Paris, quai aux fleurs, à Bordeaux, ou dans les cours d'appel. Elle est en outre visitée par de nombreux magistrats étrangers.

Bordeaux- juin 2006.  
Michel ALLAIX  
Directeur adjoint de l'ENM

#### Sources bibliographiques :

- « Un château historique, le fort du Hâ » Maurice FERRUS- Bordeaux 1922
- « Feuilletts bordelais » Maurice FERRUS les trois croissants - Delmas éditeur Bordeaux –1930.
- « Le fort du Hâ de Bordeaux- un palais, une prison, un fabuleux destin » J.J DEOGRACIAS – Les dossiers d'Aquitaine -mars 2006.
- « Histoire de Bordeaux » publiée sous la direction de Ch.HIGOUNET - Fédération historique du Sud Ouest.
- « Histoire d'une revendication : l'Ecole Nationale de la magistrature 1945-1958 » Anne BOIGEOL- Cahiers du CRIV Vaucresson juin 1989.
- « Pour une histoire de l'Ecole National de la magistrature » travail réalisé par des auditeurs de justice de la promotion 2001 sous la direction de Bruno LAVIELLE- Bordeaux ENM -2001.